

Les sires de Villars de la même période :

Adalard II, 1100-1130. — Ulrich, 1130-1145. — Etienne II, 1145-1216 (1).

Il a été dit, ci-dessus, comment Montmerle et une partie de Châtillon tombèrent en la main de Guichard vers l'an 1120.

La liste d'acquisitions, tirée par Louvet des Archives du Chapitre de Beaujeu, fait mention de Riottier, dont la moitié de la Châtellenie aurait été donnée par Arthaud-le-Blanc, vicomte de Châlons, à Guichard ; mais les historiens de l'Ain sont unanimes à faire remonter cette aliénation à une époque de beaucoup antérieure, vers 1050.

Nous avons vu Euslache, comte de Forez, inféoder à Guichard le bourg de Saint-Trivier, et Guy d'Albon, son successeur, confirmer l'inféodation. Guichard remit cette seigneurie en fief à Dalmace de Beaujeu, son oncle, qui prit le titre de seigneur de Saint-Trivier (2). Les comtes de Forez ne tardèrent pas à ne plus réclamer l'hommage, si bien que Saint-Trivier appartint pleinement à la maison de Beaujeu.

Ces diverses possessions formaient l'éte de colonne dans ces plages fertiles sur lesquelles, du haut de leurs montagnes, les sires de Beaujeu jetaient de longs regards de convoitise.

A Riottier, Montmerle, Châtillon, Saint-Trivier, il convient d'ajouter les vingt-sept paroisses du Valromey, dot d'Alix de Savoie.

En cela, je ne tranche pas la question du mariage d'Humbert-le-Vieux.

Qu'il ait épousé Blanche de Châlons, au dire des historiens du Beaujolais; qu'il ait épousé Alix de Savoie; au dire des historiens de Savoie et de Bresse, il reste constant qu'au XII^e

(1) **Cachet**, *Abrégé de l'Hist. de la souveraineté de Dombes*, p. 10-11.

(2) *La Teyssonnière*, 2, p. 91. D'après Guichenon, *H. M. de Dombes*, 115.